



## COMMUNIQUÉ SUITE AUX INCIDENTS DU 13 MARS

Des actes inadmissibles se sont déroulés sur une rencontre de Régional 3 Seniors ce weekend. L'ensemble des membres du Comité Directeur condamne fermement ces comportements inqualifiables et apporte leur soutien aux joueurs et dirigeants blessés en leur souhaitant leurs vœux de prompt rétablissement.

Ces actes ne resteront pas impunis, rien ne peut les justifier.

La Ligue et ses Districts se sont résolument engagés depuis 2013 dans un large programme de lutte contre les incivilités.

**La Sécurité est l'affaire de tous.** C'est ainsi que le « **PLAN RÉGIONAL DE PRÉVENTION** » a été pensé et mis en œuvre.

Ce dispositif repose sur deux principes :

- Fermeté face aux actes de brutalités commis dans le cadre des compétitions régionales ;
- Accompagnement des clubs qui rencontrent des difficultés quant à leur environnement.

Sa coordination a été confiée à la Commission Régionale de Prévention Médiation Éducation (CRPME) qui rassemble divers profils de l'ensemble des acteurs du football francilien. Elle a géré depuis 2013 avec succès plus d'une centaine de dossiers qui lui ont été soumis, soit par auto-saisine, soit transmis via d'autres instances (comme la Commission Régionale de Discipline par exemple) ou suite à la sollicitation des clubs concernés par des rencontres jugées difficiles.

Par ailleurs, chacun des huit districts franciliens possède une Commission Départementale de Prévention Médiation Éducation en lien avec la CRPME.

Dans le cadre du « **PLAN RÉGIONAL DE PRÉVENTION** », la Ligue et ses commissions ont pris l'habitude d'associer systématiquement dans leur démarche les représentants de la sécurité publique concernés par les rencontres dites « sensibles ».

L'ensemble de ce dispositif est au service de tous les clubs. Ces derniers peuvent – et **doivent !** – le solliciter, **par l'intermédiaire de leur Référent Sécurité obligatoirement désigné chaque début de saison**, dès lors qu'ils ont le moindre doute sur les conditions d'une rencontre à laquelle participe l'une de leurs équipes.

Pour ce qui concerne la rencontre du 13 mars en marge de laquelle se sont produits ces événements, aucun des deux clubs n'avait sollicité les services de la Ligue ou la CRPME pour signaler une inquiétude quant à des risques potentiels de débordement.

Sur la base des premiers éléments de police, la Commission Régionale de Discipline s'est saisie de cette affaire qu'elle a placée en instruction. Elle reste dans l'attente des rapports des deux clubs qui ne lui sont pas encore parvenus.

En attendant, la Ligue a décidé de reporter ce weekend les rencontres repérées comme sensibles au regard des incidents survenus le 13 mars.

Paris, le 18 mars 2022.